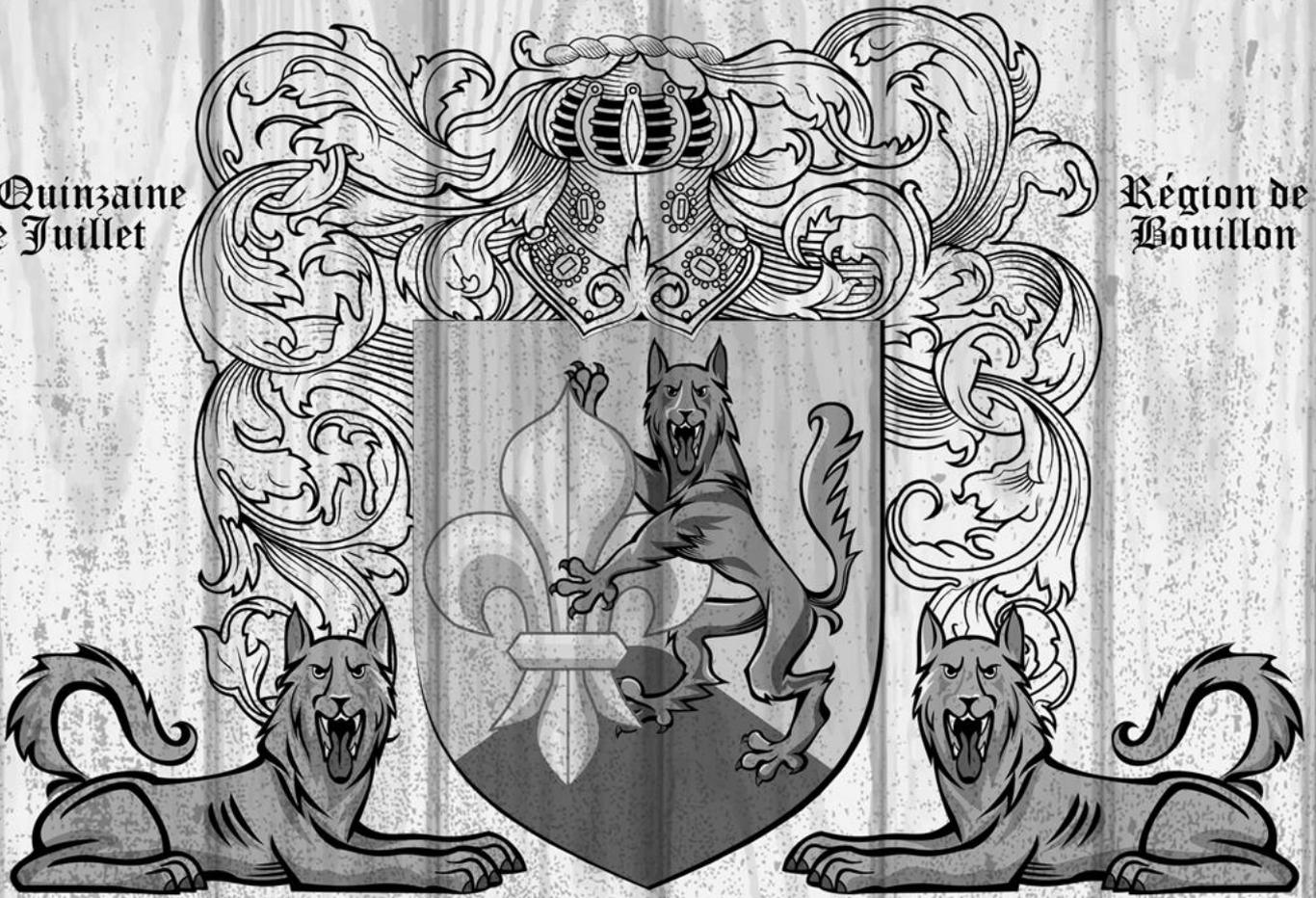


1^{ère} Quinzaine
de Juillet

Région de
Bouillon



Un Grand Camp organisé par la
22^{ème} Unité
des Scouts et Guides Pluralistes
de La Louvière



FRANXVII

Les Scouts de la Fable Carree



Bossier Camp Parents



Sommaire

ÉDITO	2
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	3
LES INSCRIPTIONS DÉFINITIVES	3
LE PRIX DU CAMP	3
LES DATES DE CAMP.....	4
L'ALLER	4
LE RETOUR	4
LE TERRAIN DE CAMP	5
LE THÈME DE CAMP	5
L'ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE	6
LE COURRIER	6
LA LIGNE DES PARENTS	6
LES INDÉSIRABLES	7
LES SOINS DURANT LE CAMP	7
LES ANIMATEURS.....	7
<i>Meute</i>	7
<i>Troupe</i>	8
L'INTENDANCE	8
AGRÉMENT ONE.....	8
DÉDUCTIBILITÉ FISCALE ET REMBOURSEMENT.....	9
DANS TON SAC D'AVENTURIER	10
AUTORISATION PARENTALE	11
IDENTITÉ DE L'ENFANT	11
PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	11
AUTORISATION.....	11
FICHE MÉDICALE INDIVIDUELLE	13
IDENTITÉ DE L'ENFANT	13
PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE.....	13
DONNÉES MÉDICALES	13
REMARQUE CONCERNANT L'USAGE DES MÉDICAMENTS	14
AUTORISATION.....	14



Édito

En l'An de grâce deux milles dix-sept, Place publique du petit village de Menaulu,

yez oyez mes braves,

ous trouverez dans ce recueil, toutes les informations importantes nécessaires pour inscrire votre bambin au Grand Camp d'été de la 221^{ème} Unité des Scouts Pluralistes.

omme vous pourrez le lire, notre camp se situe cette année près de Bouillon. C'est une magnifique région mais qui est très mal desservie par les transports en commun. Vous serez donc mit à contribution, cette fois-ci, pour amener votre enfant et ses bagages sur son lieu de camp.

e **Dimanche 04.06.2017**, à la suite de la dernière réunion de l'année, nous organiserons à **18h** une **séance informative** pour répondre à vos dernières questions et pour organiser un co-voiturage pour les départs.

ttention, nous vous rappelons que **ce dossier est réservé aux parents !** Une version adaptée sera distribuée aux participants inscrits au camp d'été et qui auront versé le 1^{er} acompte le 03 avril 2017.



Renseignements Pratiques

Les Inscriptions Définitives

Afin de nous permettre de préparer au mieux le Grand Camp, il est nécessaire pour les animateurs de connaître le nombre exact de participants.

Un premier versement sur les comptes des sections, avec la communication adéquate, nous indiquera la participation de vos enfants aux activités d'été.

Cependant, si vous éprouviez des difficultés financières vous empêchant de réaliser ce versement, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec la Responsable de section, ou avec un membre de l'équipe d'Unité. Nous vous assurons notre confidentialité et trouverons une solution ensemble. L'aspect financier ne doit pas freiner le scoutisme.

Un premier acompte pour le camp de **50,00 € par participant** devra être versé **pour le 03 Avril 2017**. Suite à ce premier versement, votre enfant recevra le dossier camp « version louveteaux » ou « version scouts-guides » à la fin des vacances de printemps.

Le Prix du Camp

Pour un **Louveteau** de la **Meute (7-12 ans)** : **110,00 €** pour 11 jours de Camp.

Pour un(e) **Scout-Guide** de la **Troupe (dès 12 ans)** : **140,00 €** pour 14 jours de Camp.

Animateurs : 100,00 €

Intendants : 6,50 € par jour entamé, leur camp se règle à leur départ.

Une **réduction de 10,00 €** est accordée **à partir du 2^{ème} enfant** de la même famille participant aux activités d'été. [Exemple : Kevin est à la Troupe, il paiera 140€ son camp. Ses petits frères, Brandon et Tommy, chez les louveteaux, ne paieront que 100€, chacun, leur camp.]

03/04/2017 : 1^{er} Acompte de 50,00 € pour l'inscription

03/05/2017 : 2^{ème} Acompte de 50,00 €

05/06/2017 : 3^{ème} Versement complétant le solde.

**ATTENTION, les camps se paient sur les comptes des sections !
Nouveaux comptes depuis janvier 2016 !!!**

Compte bancaire de la **Meute (7-12 ans)** :

MEUTE KHANIWARA

IBAN : **BE31 3631 5472 6255**

BIC : **BBRUBEBB**

Communication : **GC2017 – NOM PRÉNOM** du participant – **VERSEMENT 1** (2 ou 3)

Compte bancaire de la **Troupe (dès 12 ans)** :

TROUPE PHOENIX

IBAN : **BE31 3631 5472 7164**

BIC : **BBRUBEBB**

Communication : **GC2017 – NOM PRÉNOM** du participant – **VERSEMENT 1** (2 ou 3)



Les Dates de Camp

Le Camp de la **Meute (7-12 ans)** aura lieu **du Mardi 04 Juillet 2017 au Vendredi 14 Juillet 2017**.

Le Camp de la **Troupe (dès 12 ans)** aura lieu **du Samedi 01 Juillet 2017 au Vendredi 14 Juillet 2017**.

L'Aller

Contrairement aux années précédentes, il ne nous est pas possible d'organiser un voyage en commun vers le terrain de camp. Les transports en commun ne desservent pas la région de manière optimale (plus de 3h pour y arriver).

Nous demandons donc **aux parents d'amener les enfants sur le terrain de camp**. Cela vous permettra, par ailleurs, de visiter les lieux sur lesquels ils évolueront durant les activités d'été et peut-être, de découvrir cette magnifique région. Les bagages seront également à votre charge afin de diminuer les frais liés au transport du matériel.

Lors de la séance d'informations, nous ferons un appel au co-voiturage pour les parents qui ne pourront pas se libérer.

S'il-vous-plait, afin de vous accueillir dans de bonnes conditions, nous vous demanderons de **respecter scrupuleusement les horaires**. **Les Louveteaux devront porter leur déguisement** lors de leur arrivée sur le terrain de camp.

Accueil des parents et des adolescents de la Troupe (dès 12 ans) :

Samedi 01 Juillet 2017 de 14h00 à 16h00

Accueil des parents et des enfants déguisés de la Meute (7-12 ans) :

Mardi 04 Juillet 2017 de 17h30 à 19h30 (Début des Activités à 20h – DÉPART DES PARENTS)

Le Retour

Le rendez-vous est fixé le Vendredi 14 Juillet 2017 à 11h30 sur le terrain de camp.

Nous comptons sur l'aide des parents pour nous aider dans les derniers rangements du camp. Un barbecue sera également prévu !

Bon de Réservation au BBQ de fin de Camp

La famille, parents de
réserve BBQ adultes et BBQ enfants (compter votre/vos enfant(s) en activité)
lors du **Dîner** de fin de Camp le **Vendredi 14 Juillet 2017**.

Signature,

À remettre à un animateur, le 01 ou le 04 Juillet, lors de l'arrivée des jeunes.

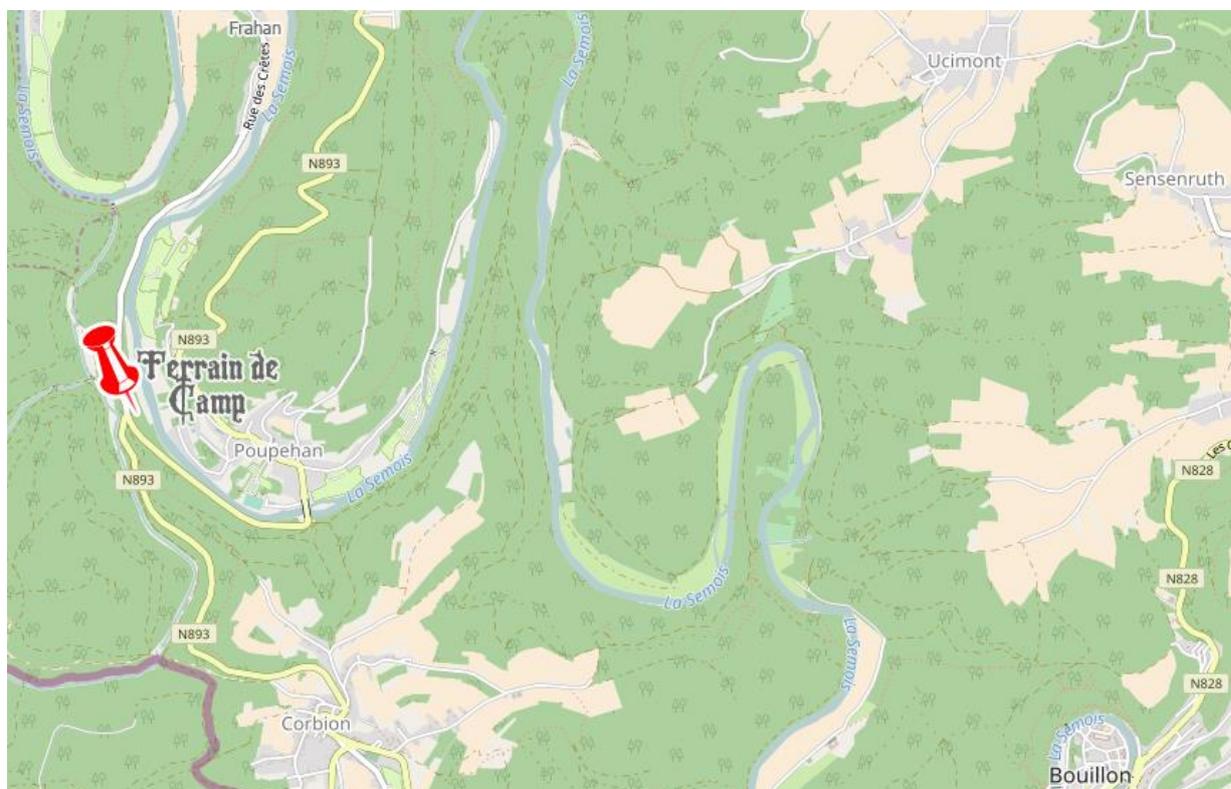
Paiement le 14/07 sur place : 10,00 €/adulte et 8,00 €/enfant.



The Terrain de Camp

Le terrain de camp se situe dans la magnifique région de Bouillon, à la limite des villages de Frahan et Poupehan. Un fléchage sera installé à l'intersection de la N893 et de la Rue des Crêtes - 6830 FRAHAN SUR SEMOIS.

L'ensemble de nos installations se feront sous tentes. L'intimité de chacun y sera respectée, comme si nous étions en bâtiment, mais vous devrez porter une attention particulière aux vêtements plus épais à mettre dans le sac (les soirées en plein air présentent de grosses différences de températures avec la journée), le choix des savons et shampoings (seuls les savons « bio » seront autorisés sur le terrain) ainsi que des chaussures qui devront résister à une prairie (chaussures de marche + baskets + slashes + ...). Le papier journal demandé dans la liste de matériels leur permettra de garder leurs souliers sans humidité.



The Theme de Camp

Cette année, le Camp sera sous le thème des **SCOUTS DE LA TABLE CARRÉE**

Afin d'immerger votre enfant dans la magie, nous vous demandons de **préparer avec lui un déguisement** en accord avec ce thème. Il le portera lors de plusieurs activités. Ce déguisement est donc **INDISPENSABLE**.

Ce déguisement **ne doit** cependant **pas être une source de dépenses !** Les inspirations pour ce thème peuvent aller de notre histoire médiévale aux références cinématographiques fantastiques (*Merlin l'Enchanteur, Shrek, Willow, Les Visiteurs, Le Monde de Narnia, Raiponce, Rebelle, Dragons, Le Seigneur des Anneaux, ...*).



L'Adresse du Propriétaire

Durant le Camp, nous logerons sur le terrain appartenant à :

Monsieur HENRY Jean-Marie
49 Rue des Crêtes
6830 FRAHAN SUR SEMOIS

Pour des raisons évidentes d'animation (afin d'éviter les pleurs, jalousies et retours précipités), nous demandons aux parents de NE PAS rendre visite à leur enfant durant le séjour en dehors des dates d'arrivée et de départ. L'accès au camp vous y sera refusé si vous vous y présentez sans raisons médicales ou familiales.

La ligne des parents et l'échange postal de courrier vous est accessible pour avoir des nouvelles du camp. Durant le séjour, si votre enfant a vraiment le « cœur gros », il se peut qu'un animateur vous téléphone pour calmer ce manque, mais nous veillerons attentivement au bien-être de chacun.

Le Courrier

Nous encourageons les échanges postaux durant le séjour. Un moment sera prévu chaque jour pour que votre enfant reçoive de vos nouvelles (ou celles de la famille). Votre enfant disposera de deux « temps libres » d'une demi-heure, chaque jour, où il lui sera entre-autres possible de vous répondre.

Une activité « Lettre aux parents » est également prévue au programme. Nous essayerons de nous y tenir cette année. Vous recevrez donc, minimum une lettre de votre enfant. Veuillez mettre, à cet effet, des enveloppes et de timbres en suffisance dans les bagages de votre enfant.

Pour écrire à votre enfant, veuillez envoyer votre courrier à l'adresse suivante :

Monsieur HENRY Jean-Marie
221^{ème} Scouts Pluralistes
Nom et prénom de l'enfant
49 Rue des Crêtes
6830 FRAHAN SUR SEMOIS

La Ligne des Parents

Le plus régulièrement possible, nous tenterons de donner le maximum de nouvelles via **notre page facebook** (www.facebook.com/221LaLouviere).

Vous trouverez certains compléments d'informations et les documents qui composent ce dossier sur : www.221sgp.be/infos-Camp-2017

Pour préparer leur camp, les enfants auront www.221sgp.be/GrandCamp2017
Cette page sera mise à jour chaque mercredi (jusqu'au 21/06/2017) et complétera leur Dossier Camp.

Afin de préserver une animation de qualité, **nous vous demandons de n'appeler les adultes présents sur le terrain que pour des CAS URGENTS (raisons médicales ou familiales)**. Nous ne donnerons aucun téléphone à un enfant durant le séjour.



Les Indéstrables

Durant le Camp, nous proscrivons certains objets, en voici une liste avec explications :

GSM, smartphone, tablette, lecteur MP3, ordinateur, console de jeux, ...	Ce sont des objets chers et fragiles qui supportent mal les conditions d'un camp. En plus d'être des objets d'occupation individuels, ils nuisent à la qualité de l'animation.
Sifflet scout	C'est un objet réservé aux chefs lorsque tu es à la meute. Cela évitera les confusions avec les « vrais » appels des chefs.
Un(e) opinel pointu et/ou trop affuté	Nous encourageons l'achat d'un(e) opinel à bout rond plus adapté aux constructions (froissartage) avec les louveteaux. 8,00 € à la fédération.
Les éléments de déguisement dangereux	Tout élément jugé dangereux sera confisqué et enfermé sous clef durant toute la durée du Camp.
Exceptions pour les adolescents :	L'opinel est un outil indispensable aux activités. Le GSM personnel sera autorisé pour quelques activités (SANS de possibilité de recharge) En dehors de ces activités, les téléphones seront gardés sous scellé.

Les Soins durant le Camp

Nous disposons sur le lieu de camp, et lors de nos activités extérieures, d'une pharmacie de premiers secours. Celle-ci est composée de produits de premiers soins conseillés par l'O.N.E. ainsi que ceux conseillés par une pharmacie (exemple : pince à tiques).

Durant le séjour, plusieurs personnes présentes détiennent le Brevet Européen de Premier Secours (BEPS). Elles sont renseignées dans les deux sections qui suivent.

Nous avons pris contact avec un médecin traitant présent durant notre séjour à Frahan, le **Dr Bernard PONCELET** à Corbion. Nous nous sommes également renseignés sur l'Hôpital de Libramont dont voici les coordonnées :

Centre Hospitalier de l'Ardenne
Avenue d'Houffalize, 35
6800 Libramont
Tél. : 061 23 81 11

Les Animateurs

Meute

AKELA – Animatrice-Responsable MEUTE

VANDER OSIEREN Aline (20 ans) – 0486 02 16 29

Brevetée Animatrice-Responsable aux Scouts Pluralistes (2016)

Diplômée Éducatrice A2 (2015)

Détentrice du BEPS (2015)

Brevetée Animatrice de Centre de Vacances à Spj Hainaut (2014)

FRÈRE-GRIS – Animateur MEUTE

WAROQUIER Nathan (18 ans) – 0492 56 59 66



Troupe

HÉMIONE – Animatrice-Responsable TROUPE

ROELANDT Anne-France (26 ans) – 0494 68 76 08

Brevetée Animatrice-Responsable aux Scouts Pluralistes (2016)

Bachelière en Sociologie et Anthropologie (2016)

BARIBAL – Animateur TROUPE

PAULET Thomas (34 ans) – 0498 24 23 21

Breveté Animateur-Responsable aux Scouts Pluralistes (2001)

Diplômé Éducateur Spécialisé (2006)

Détenteur du BEPS (2006 & 2011)

Intendance

MARGAY – KLINKEMALLIE Carlyn (34 ans) – 0494 91 00 07

Brevetée Animatrice de Centre de Vacances à SPJ Hainaut (xxxx)

Diplômée Éducatrice Spécialisée (2006)

Détentrice du BEPS (2006)

GOFFARD Julien (34 ans) – 0478 04 54 15

Comptable

SAMOYÈDE – DESAINMOULIN Isabelle (30 ans) – 0474 61 02 86

Courtier

Animatrice Castors à la 221^{ème} La Louvière de 2000 à 2005

A travaillé dans un centre de la petite enfance durant 2 ans

DIEU Christophe (29 ans) – 0479 44 19 26

Courtier

Bachelier en Assurance (2017)

MATHIEU Lewis (20 ans) – 0479 85 15 38

Diplômé Aspirant Nursing (2015)

Diplômé Aide-Soignant (2017)

SIMON Éloïse (18 ans) – 0485 85 82 25

Agrément O.N.E

Le Grand Camp 2017 sera reconnu comme activité de centre de vacances par l'O.N.E.

Afin de recevoir cette reconnaissance, les animateurs transmettent en mars à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.) le programme de camp, le menu de camp et les objectifs pédagogiques de chaque activité.

L'agrément implique que nous acceptons et suivions un code de qualité de l'accueil.

Les animateurs devront également tenir une liste de présences durant le camp. Sur base de ce document, nous serons en mesure de fournir aux parents qui en expriment la demande, une attestation de participation au camp.



Déductibilité Fiscale et Remboursement

Depuis l'exercice d'imposition 2006, les frais de participation d'enfants de moins de 12 ans à un camp peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.

L'entièreté du prix du camp est déductible. Cependant, deux limites existent :

Un montant maximum est fixé à 11,20[€]/_{jour de participation/enfant}

Ce montant s'entend par journée, quelle que soit la durée de l'accueil. Donc, si Dylan a participé à un camp de 10 jours et ses parents ont payé 100 € de participation. Le prix journalier est donc de 10 €. Le montant déductible sera donc de 10 x 10 € = 100 €. Par contre, pour Aline dont le camp de 11 jours a coûté **110 € (c'est notre cas)**, le prix journalier est de 10 € et **le montant déductible est donc de 11 x 10 € = 110 €**.

Seuls les frais payés **pour les enfants de moins de 12 ans** sont déductibles. Donc si Thomas fête ses 12 ans le 7^{ème} jour de camp, le montant ne sera déductible que jusqu'au 6^{ème} jour soit 6 x 10 € = 60 €.

Au moment de remplir leur déclaration fiscale, les parents devront fournir des documents probants justifiant la réalité des frais exposés et leur montant. Pour cela, l'équipe d'unité (unite@221sgp.be) leur fournira une attestation en avril 2018.

De plus, certaines mutuelles (ou entreprises) remboursent une partie des frais du camp aux parents. Nous vous conseillons d'interroger votre mutuelle à ce sujet. L'équipe d'unité pourra également remplir les documents fournis par votre mutuelle afin de recevoir un remboursement. Pour se faire, veuillez transmettre ces documents avant octobre 2017 à un membre de l'équipe d'unité.



Dans ton sac d'aventurier

Tout ce que tu ne dois pas oublier pour venir en camp

Sur toi, à ton arrivée :

- Ta **tenue scoute**, ton **foulard** (Troupe)
- Ton **déguisement médiéval-fantastique**, ton **foulard** (Meute)
- L'**autorisation parentale**
- La **fiche médicale**, la **carte d'identité**, **2 vignettes** et **25€** dans une enveloppe dénomminative
- Une veste / K-way
- Ton argent de poche dans une enveloppe dénomminative à remettre à un animateur
- Ta **gourde**
- Un **petit sac-à-dos**

Si tu as ...

- Boussole
- Chansonnier
- un Doudou / Nounours
- une B.D.
- un pancho de veillée
- un opinel à bout rond (Meute)
- un G.S.M.* (Troupe)
- Tes carnets scouts
- Ce que tu jugeras bon d'emporter

Dans ton grand sac :

- Sac de couchage**
- Matelas gonflable + pompe**
- Sac en tissu** pour le linge sale
- Pyjamas**
- Sous-vêtements
- Chaussettes
- T-shirts
- Sweet-shirts
- Shorts
- Pantalons
- K-way**
- Veste plus chaude**
- Chaussures de marche**
- Bottes
- Baskets
- Slashes (chaussures d'eau)
- Maillot + bonnet de bain**
- Nécessaire de toilette** (savon **BIO**, brosse à dent, dentifrice, brosse à cheveux, shampoing, coton-tiges, ...)
- Gants de toilette + essuies
- Protections périodiques
- Enveloppes + timbres + carnet d'adresses
- Gamelle + couverts (pour tous)**
- Opinel** (Troupe)
- Déguisement médiéval-fantastique**
- Ta **tenue scoute**
- Lampe de poche + piles**
- Papiers journal** (important)
- Matériel didactique** (crayons, bics, équerre avec rapporteur, marqueurs, ...)
- Le **Dossier Camp** (version ado-enfant)

Tous les objets et vêtements doivent être **CLAIREMENT** marqués au nom du jeune.
Évitez les objets chers et fragiles, nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de casse !!!

N'amènes pas ton dragon avec toi, nous n'avons pas de tanière assez grande pour accueillir les animaux féériques de chacun.

* Autorisé lors de certains jeux, il sera, en temps normal, dans un coffre fermé à clef.



Autorisation parentale

À compléter par un parent/tuteur*

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél en journée : Tél en soirée :

GSM :

Autorisation

Je soussigné(e) Nom, Prénom père / mère / tuteur *
déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et avoir payé la cotisation
annuelle.

J'autorise ma fille / mon fils / mon pupille * Nom, Prénom
à participer au camp de

la Meute qui se déroulera du 04/07/2017 au 14/07/2017 *

la Troupe qui se déroulera du 01/07/2017 au 14/07/2017 *

à FRAHAN (Province du Luxembourg, Belgique).

Mon enfant doit / ne doit pas * participer au culte (précisez lequel :)

Date, prénom, nom et signature :

Document à remettre à un animateur lors de l'arrivée sur le terrain de camp

* Biffer les mentions inutiles





Fiche médicale individuelle

À COMPLÉTER LISIBLEMENT PAR LES PARENTS OU PAR UN MÉDECIN

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom : Lien de parenté :

Tél (jour) : Tél (soir) :

Nom et Prénom : Lien de parenté :

Tél (jour) : Tél (soir) :

Nom et Prénom : Lien de parenté :

Tél (jour) : Tél (soir) :

Données médicales

Nom du médecin traitant :

Adresse du médecin traitant :

Tél. du médecin traitant :

Groupe Sanguin de l'enfant : Poids/Taille :

L'enfant est-il soigné par homéopathie ? Oui / Non *

Maladies ou interventions antérieures graves (lesquelles et quand) :

.....

Est-il vacciné contre le tétanos ? Oui / Non * Date du dernier rappel :

L'enfant est-il allergique ou sensible à certains médicaments ? Oui/ Non *

Lesquels ?

L'enfant souffre-t-il, de manière permanente ou régulière de :

- | | | | |
|--|--|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> diabète | <input type="checkbox"/> insomnie | <input type="checkbox"/> constipation | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> asthme | <input type="checkbox"/> sinusite | <input type="checkbox"/> diarrhée | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> affection cardiaque | <input type="checkbox"/> bronchite | <input type="checkbox"/> incontinence | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> épilepsie | <input type="checkbox"/> saignement de nez | <input type="checkbox"/> vomissements | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> affection cutanée | <input type="checkbox"/> maux de tête | <input type="checkbox"/> coups de soleil | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> somnambulisme | <input type="checkbox"/> maux de ventre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> terreurs nocturnes | <input type="checkbox"/> mal du voyage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



L'enfant doit-il prendre des médicaments durant le camp ? Oui / Non * Lesquels, pourquoi et à quelle fréquence ?
.....
.....

L'enfant a-t-il des difficultés de digestion ou des aversions particulières envers certains aliments ? Oui / Non *
Lesquels ?

Suit-il un régime particulier (sans porc, végétarien, ...) ?

Est-il incontinent ? Oui / Non / Souvent * Faut-il le réveiller durant la nuit pour se rendre aux toilettes ? Oui / Non *

A-t-il des habitudes particulières avant de se coucher / pendant la nuit ? Lesquelles ?

Est-il vite fatigué ? Oui / Non * Est-il sensible aux refroidissements ? Oui / Non *

Y a-t-il des activités/sports qu'il ne peut pas participer ? Oui / Non * Lesquels ? Pourquoi ?
.....
.....

Sait-il nager ? TB / B / Moyen / Difficilement / Pas du tout *

Votre fille est-elle réglée ? Oui / Non * - Remarques à ce sujet :

L'enfant est-il porteur d'un handicap particulier ? Oui / Non * Lequel ?

Date du dernier examen médical :

De façon générale, autres remarques utiles concernant la participation de l'enfant au camp
.....
.....
.....

Remarque concernant l'usage des médicaments

Les animateurs disposent d'une pharmacie de premiers secours. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient.

Paracétamol ; Désinfectant ; Pommade anti-inflammatoire ; Pommade réparatrice (coups de soleil) ; Pommade calmante (piqûre d'insectes).

Autorisation

Je marque mon accord pour la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par les responsables du camp. J'autorise le médecin à prendre des décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.

En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur accord.

Les informations fournies dans cette fiche santé sont exactes et complètes. L'organisateur ne sera nullement incriminé pour des faits ou éléments n'ayant pas été annotés dans ce document. Ces informations seront utilisées pour le suivi journalier de votre enfant et sont réservées à une utilisation interne par les collaborateurs et, le cas échéant, par les prestataires de soins consultés. Conformément à la loi sur le traitement de données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment.

Date, prénom, nom et signature du parent/tuteur :